



Assurance habitation visite expert

Par Yfig

Bonjour,

mon fournisseur d'eau m'a conseillé de fermer tous mes robinets et de relever mon compteur puis de le relever à nouveau après une ou deux heures.

Résultat, j'ai une micro fuite.

L'expert de l'assurance est venu aujourd'hui pour chercher l'origine de la fuite.

Il n'a pas trouvé et a conclu son rapport en me conseillant de refaire la partie d'installation plomberie qui pourrait éventuellement poser problème à mes frais (réparation non couverte).

Est-ce que j'ai un recours possible ou bien dois-je payer la réparation sans savoir si ça règlera le problème ?

Merci cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous avez un plombier digne de ce nom, il devrait trouver la "micro-fuite". C'est peut être simplement un joint !

Refaire toute la plomberie pour un joint c'est ballot ...

NB: Aucune assurance ne prend en charge la réparation d'une fuite. Qu'elle soit micro ou géante. Ce qui est couvert ce sont les conséquences (dommages à vos biens).

Le seul cas que je connais c'est la dérivation en apparent de canalisations encastrées que l'assureur prend (généralement) à sa charge pour éviter une recherche de fuite destructive qui serait bien plus couteuse (expérience vécue dans 2 logements différents avec assureurs différents)

Par Yfig

Merci Yapadequoi,

l'expert propose de refaire la tuyauterie parce que la partie en cause est "enfouie ou enterrée" dans le sol et les murs de la maison (douche et WV au RdC).

Mais en fait, en continuant mes recherches j'ai d'autres pistes avec une possibilité de fausse fuite mais plutôt une infiltration venant de l'extérieur avec des joints ailleurs très légèrement fuyants ... bref, je vais essayer d'intéresser un plombier à mon problème.

Merci pour votre sollicitude
cordialement

Par yapasdequoi

une fausse fuite ? diantre ! Si le compteur tourne, c'est quand même une vraie fuite car de l'eau passe sans que vous l'ayez décidé en ouvrant un robinet.

Vérifiez aussi les joints et valves des appareils ménagers ou si un robinet extérieur n'aurait pas gelé en hiver.

Les groupe de sécurité des cumulus sont aussi source de (petites) pertes d'eau s'il est entartré.

Un plombier (encore une fois digne de ce nom) doit savoir chercher au bon endroit.

L'expert de l'assurance n'est en général pas plombier

Par janus2

Le seul cas que je connais c'est la dérivation en apparent de canalisations encastrées que l'assureur prend (généralement) à sa charge pour éviter une recherche de fuite destructive qui serait bien plus coûteuse (expérience vécue dans 2 logements différents avec assureurs différents)

Bonjour,

Je suis étonné...

J'ai eu le souci dans une maison que je loue. J'ai du faire refaire 100% de la plomberie en apparent à cause d'une fuite dans un mur. Rien de pris en charge par ma PNO.

Par yapasdequoi

J'ai vécu le cas 2 fois dans 2 copropriétés différentes. Le passage en apparent a été pris en charge par mon assurance habitation.

Mais les contrats ont peut être évolué depuis ...

Par chaber

Bonjour

Le seul cas que je connais c'est la dérivation en apparent de canalisations encastrées que l'assureur prend (généralement) à sa charge pour éviter une recherche de fuite destructive qui serait bien plus coûteuse (expérience vécue dans 2 logements différents avec assureurs différents)

depuis plusieurs années les assureurs ne prennent plus en charge cette dérivation en apparent

Par yapasdequoi

Merci de cette précision.